

Compte-rendu du comité technique spécialisé de la DGAL du 24 novembre 2020

Ce comité était présidé par Bruno FERREIRA, directeur général de la DGAL.

FO Agriculture était représentée par Antoine MARTINEZ et Stéphanie DARNAL

Au cours de ce CTS, nous n'avons pu qu'aborder la présentation du plan stratégique

Examen du compte-rendu du CTS DGAL du 17 septembre 2020

Le PV a été adopté.

Point sur l'état d'avancement du projet stratégique 2021 - 2023

[Cf. document de séance](#) : plan stratégique et mise en place d'une nouvelle organisation.

Le chef de cabinet du DGAL aura en charge le suivi du plan stratégique.

Présentation du plan réalisé par PWC

Price Waterhouse Cooper (PWC) nous informe qu'il y a eu une bonne participation aux questionnaires des agents au niveau central mais peu de réponse au niveau des services déconcentrés, peut-être à cause du confinement ou des difficultés d'accès aux questionnaires (agents non équipés pour le télétravail notamment).

Axe 1 - Orienter l'effort du collectif sur des objectifs à fort enjeu

Axe 2 - Promouvoir une vision intégrée de l'alimentation, partagée avec la société

FO agriculture s'interroge sur le manque de visibilité de la DGAL. L'organisation des services déconcentrés de la DGAL a, par exemple, une influence sur la visibilité de ses services auprès du grand public. Par exemple, les

« services vétérinaires » bien reconnus par les citoyens, se sont perdus dans les DDecPP et en 2021 dans les DDICSTEPP.

PWC répond que la visibilité de la DGAL a été évaluée à partir des réponses du questionnaire.

Le directeur général (DG) nous informe aussi que les services déconcentrés départementaux sont sous l'autorité du ministère de l'intérieur. Le DG a été associé à des réunions-présentation de la transformation des DDCSPP en DDICSTEPP, mais ce chantier est piloté par le ministère de l'intérieur.

Axe 3 - Attirer, mobiliser et valoriser les bonnes compétences

PWC pointe le turnover de la DGAL.

FO agriculture souligne, encore, l'absence du SRH notamment pour tous les volets ressources humaines de la DGAL et des SD ainsi que la GEPEC.

Cette semaine, le DG a rendez-vous avec le nouveau SRH et son nouvel adjoint pour travailler sur des sujets internes mais aussi sur le plan stratégique. La DSS nous informe que ce sont les IGAPS qui ont en charge la GEPEC.

Axe 4 - Améliorer l'environnement de travail

FO agriculture s'interroge sur comment concilier vie professionnelle et vie personnelle pour faire face à la charge de travail et, par exemple, aux commandes externes notamment du cabinet ?

Le DG répond que chaque cabinet est différent et dépend aussi du ministre de l'agriculture. Une direction d'administration centrale est aussi au service du ministre.

Il faut se donner les moyens en interne pour prioriser les commandes et les tâches.

Des messages sont passés régulièrement auprès du cabinet pour cadrer un peu les commandes mais malheureusement les crises n'attendent pas et la DGAL doit y faire face.

Les OS du CTS DGAL pointent aussi actuellement un problème de charge de travail qui ne permettrait peut-être pas de bien associer les agents à la mise en œuvre du plan stratégique.

Organisation de la DGAL présentée par le DG

Le DG a préféré un plan avec moins d'actions mais qui soient menées à bout. Les conditions sanitaires ont néanmoins compliqué la construction du plan.

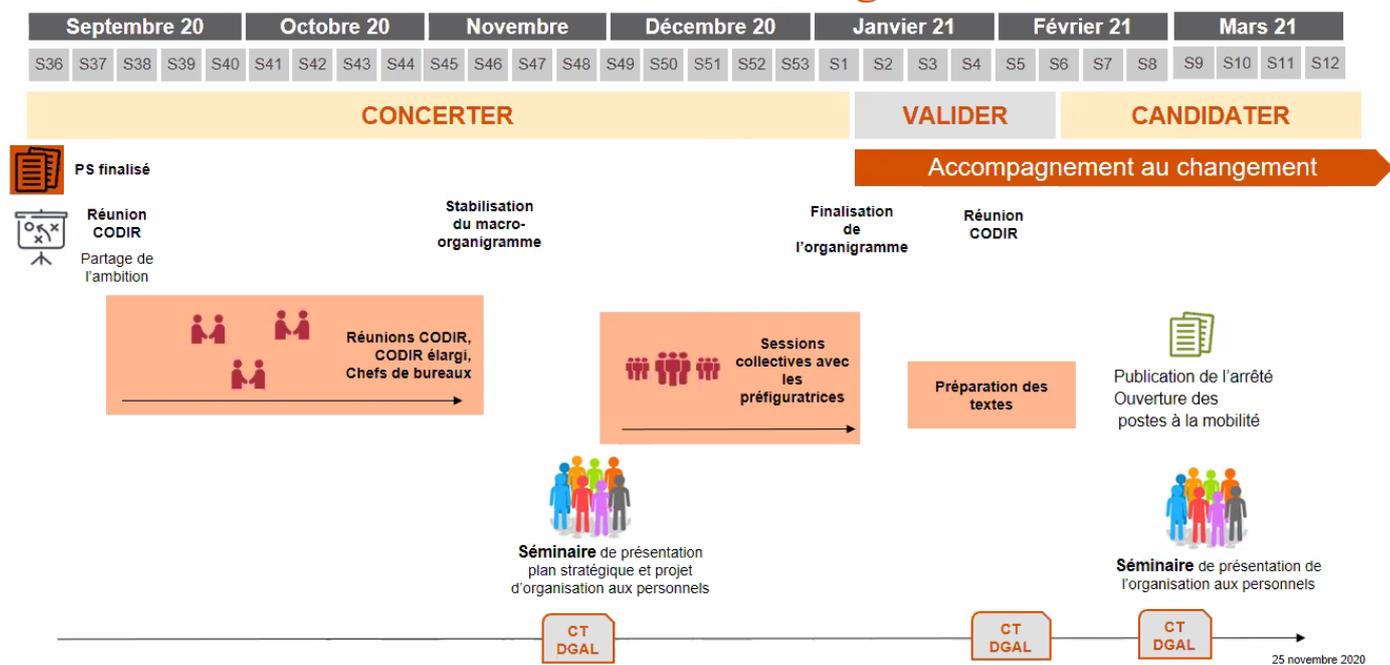
Le DG souhaite commencer à décliner le volet organisationnel (cf. schéma ci-dessous) avant de travailler sur les autres actions. Le concept « One Health » a conduit, par exemple, à rassembler dans un même service les 3 sous-directions travaillant sur le sanitaire (SSA, SPA et PV).

Le DG nous informe que la réorganisation de la DGAL n'a pas pour but une diminution d'effectifs. Elle sera conduite à effectif constant avec notamment une contrainte l'impossibilité de créer de nouveaux postes fonctionnels (contingent).

SIVEP => SCN - PCF

Une articulation doit être trouvée sur la future articulation entre l'actuel « SIVEP central » et le service à compétence national - postes de contrôles frontaliers (SCN - PCF),

Démarche > Déclinaison des actions organisationnelles



Entre aujourd'hui et début 2021, le macro-organigramme doit être finalisé. La réorganisation prévue comprend 2 services contre 3 actuellement. Seule, la nouvelle dénomination des services et sous directions correspondantes ne semblent pas figées. Deux préfiguratrices sont désignées et piloteront des groupes de projet début décembre (les travaux peuvent débuter juste après la présentation du plan lors de l'assemblée générale).

La réorganisation pourrait avoir pour conséquence que certains agents perdent leur poste si les missions sont revues. Le DG a précisé le terme de « repositionnement » et la distinction entre « missions et tâches réalisées ».

Une campagne de mobilité est prévue mais les modalités restent à ce stade très obscures (modification des fiches de poste, acte de candidature ...).

Le DG nous informe que ces agents seront accompagnés pour retrouver un nouveau poste. Le DG évoque la mise en place, pour les agents, d'accompagnement au changement en lien avec PWC et le SG.

FO agriculture alerte le DG sur le délai entre la présentation du nouvel organigramme, novembre 2020, et les conséquences RH suite à la validation de celui-ci, entre décembre 2020 et mars 2021.

Ce délai court peut inquiéter les agents notamment dans la période actuelle avec une communication à distance qui peut rendre les échanges difficiles.

Le DG répond qu'un délai plus long aurait aussi laissé les agents dans une incertitude préjudiciable. Il a rappelé la nécessité d'évolution des missions. Cette évolution serait justifiée par le résultat du questionnaire aux agents (« la DGAL n'est plus connectée à l'actualité »).

Prochaine réunion du CT alimentation

Le DG répond que la tenue d'un CT Alimentation est bien dans son esprit sachant qu'il s'était engagé à en tenir 2 par an. Le DG va se rapprocher du SG pour voir les contraintes de calendrier.

Questions diverses

Les questions diverses suivantes de **FO agriculture** n'ont pas pu être abordées en séance faute de temps mais des réponses devraient nous être transmises par courriel.

Par ailleurs, le DG attend la communication du Président de la République avant la transmission de son mail sur les mesures COVID.

Brexit :

Pouvez-vous nous faire un point sur l'état des négociations en cours entre l'UE et le Royaume-Uni au sujet du BREXIT et des nouveaux accords à conclure dans le cadre de la future relation ?

Au stade des négociations et à partir du 1er janvier 2021, est-ce que la DGAL est prête, tant au niveau du pilotage technique qu'administratif à faire, à gérer ce sujet qui l'a déjà mis à l'épreuve ?

Restauration :

- Pouvez-vous nous faire un point sur la restauration à la DGAL ?
Même si le restaurant AGRAF répond pour une grande partie à la vacance de RIE acceptable depuis la fin de l'état d'urgence, la possibilité de se restaurer avant 12h45 peut faire défaut à certains agents.
- Pouvez-vous nous communiquer la grille tarifaire DRIEEA et AGRAF et la mettre en ligne sur l'intranet DGAL ?
- Est-ce que les extérieurs seront acceptés dans ces restaurants et à quel prix ?
- Qu'en est-il du remboursement d'Elior ?
- Pouvez-vous nous donner les statistiques de fréquentation du RIE Nord-Pont par les agents de la DGAL entre le 10 juillet et fin septembre ?

Politique des primes à la DGAL :

La campagne des primes 2020 doit être clôturée.

Pouvez-vous nous faire un point sur la politique de prime 2020 à la DGAL ?

Télétravail et équipement :

Le dernier CHSCT-AC a dit que la mise à disposition, pour les agents, d'équipements, afin d'améliorer ses conditions, était du ressort des MAG ou DSS.

Est-ce que les agents peuvent solliciter la DSS pour améliorer leurs conditions de télétravail ?

Vos représentants **FO Agriculture**



Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

